CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89478** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 443 919 477

Siret : 443 919 477 00028

Code NACE : 4673A

Numéro caisse de congés payés : 81 06675

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 052275944

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 052275944

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : LUXOR MENUISERIE

2 RUE DU DOCTEUR CHARVET
38530 PONTCHARRA

Téléphone : 04 76 08 61 40 **Fax :**

Portable : 06 08 14 25 34

Responsabilité légale :
CHENEVIER JEAN YVES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.luxormenuiserie.com

E-mail : luxor.menuiserie@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 828 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	10/04/2023
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire	3	03/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/02/2026 08:28

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E89478** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE **20/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/2002
Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 443 919 477

Siret : **443 919 477 00028**
Code NACE : 4673A
Numéro caisse de congés payés : 81 06675

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 052275944

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 052275944

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **LUXOR MENUISERIE**

2 RUE DU DOCTEUR CHARVET
38530 PONTCHARRA

Téléphone : 04 76 08 61 40 **Fax :**
Portable : 06 08 14 25 34

Site Internet : http://www.luxormenuiserie.com
E-mail : luxor.menuiserie@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHENEVIER JEAN YVES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/04/2023
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	03/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 08:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.